Rentrée scolaire 2024-2025
Objectif réussite pour les collégiens de la Somme !

Lundi 2 septembre marque la rentrée scolaire pour les 27 000 collégiens de la Somme. Comme chaque année, le Département, gestionnaire des collèges, met tout en œuvre pour garantir au quotidien la réussite des collégiens. Travaux de construction, de modernisation, entretien des bâtiments, restauration de qualité en approvisionnement local, soutien à la pratique sportive et accès à la culture pour tous traduisent les engagements du Conseil départemental en faveur des jeunes samariens. Tour d'horizon en cette rentrée scolaire.

Plus de 3 millions d'euros de travaux

Le Conseil départemental de la Somme construit, entretient, rénove et modernise les 50 collèges publics dont il a la charge. **Près de 2,7 millions d'euros ont été investis cet été pour améliorer les conditions d'études et de travail des collégiens, des équipes pédagogiques et des agents départementaux, en complément des travaux réalisés par les équipes techniques du Département.** Ces travaux concernent les locaux de restauration, les préaux, les sanitaires, les abri-vélos, les locaux d'enseignement (salles de sciences et salles de technologie) et la performance énergétique des bâtiments (menuiseries extérieures, systèmes de chauffage intelligents, etc.).

La sécurisation des collèges, priorité absolue

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement, le Département a fait de la sécurité de ses établissements une priorité absolue. Tous les collèges sont désormais équipés en systèmes de vidéoprotection. **835 000 € sont consacrés en 2024 à des travaux de sécurisation au sein des établissements.**

Au-delà de ces travaux, le Département s'est engagé sur la période 2022-2027 à investir 100 millions d'euros dans un vaste programme d'investissement pour entretenir et rénover les établissements. Après la restructuration complète et l'extention du collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher, inauguré en mai 2023, les prochaines opérations d'ampleur concerneront notamment les collèges Rosa Parks d'Amiens (restructuration, 21 M€) et Charles Bignon de Oisemont (reconstruction, 13 M€) ainsi que les services de restauration des collèges Amiral Lejeune et Guy Mareschal à Amiens, Joliot Curie à Mers-les-Bains et Jacques Brel à Villers-Bocage.

Démarrée en 2022, la mise en place progressive de casiers dans les collèges est quasiment achevée, avec plus de 6 000 casiers installés. Enfin, le Département renouvelle cette année les plateaux de restauration des collèges avec une nouvelle sérigraphie mettant en avant les richesses de la Somme. Les anciens plateaux seront récupérés et recyclés.

somme LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

le Département BOUGE avec ses collégiens

Collège et handicap : nouvelles ouvertures d'unités d'enseignement externalisées

L'accueil des élèves relevant d'IME (instituts médico-éducatifs) dans les collèges publics samariens constitue l'une des priorités du Département. Des espaces sont spécialement aménagés pour offrir des conditions d'apprentissage adaptées aux élèves en situation de handicap. **Dans ce cadre, le Conseil départemental a créé de nouveaux espaces d'enseignement modulables et dynamiques dans 5 collèges pour cette rentrée 2024-2025, qui viennent s'ajouter aux 8 déjà existants :**

- ✓ Collège Jean-Marc Laurent à Amiens
- ✓ Cité scolaire Alfred Manessier à Flixecourt
- ✓ Collège Louis Jouvet à Gamaches
- ✓ Collège Victor Hugo à Ham
- ✓ Collège les Coudriers à Villers-Bocage

Plus de 40 000 € de mobiliers adaptés vont équiper ces espaces (tables mobiles, chaises, mobilier de rangement…) dès cette rentrée.

Par ailleurs, chaque espace concerné, dont les travaux de rénovation ont été réalisés par les équipes du Département, a été doté d'un ensemble ordinateur-vidéoprojecteur interactif à destination du ou des enseignants et de 4 ordinateurs à destination des élèves.

Restauration scolaire : nouveaux objectifs

Chargé de la restauration scolaire, le Département sert 17 000 repas par jour (soit environ 1,9 million de repas par an) pour 15 600 jeunes samariens. **Le Département encourage la réalisation de plats équilibrés et de qualité, élaborés à partir de produits frais et locaux.** Dans ce cadre, le Département soutient fortement le recours aux circuits courts.

Tous les collèges publics de la Somme sont engagés dans cette démarche d'approvisionnement local. Les commandes, en constante augmentation, représentent en moyenne 30,56% du total des commandes en 2023, jusqu'à 50% voire 67% dans certains collèges.
Le Département soutient les collèges en leur attribuant des subventions plus ou moins élevées selon la part des achats annuels effectués en circuits courts. **L'objectif fixé en 2021 par l'Assemblée départementale visant à tripler l'approvisionnement en circuits courts pour atteindre le million d'euros en 2025 a été dépassé en 2022.** En effet, les achats en circuits courts par les collèges atteignent 1 355 190 € en 2023 : un record que le Département doit à l'engagement de ses chefs de cuisine.

© A.Boivin

Toujours plus de pouvoir d'achat pour les familles de la Somme

Pour favoriser l'accès à la pratique sportive, aux activités culturelles et aider à l'achat de livres et de disques auprès des associations et des commerçants de la Somme, **le Conseil départemental renouvelle cette année le "Somme chéquier collégien" : 80 € mobilisés pour financer tout ou partie des frais d'inscription dans un club sportif, une activité culturelle ou artistique ou encore l'achat de livres et de disques dans les librairies et chez les disquaires du département.** Ces chéquiers sont remis dès la rentrée et sont valables 1 an.

Sont concernés par ce dispositif :

- ✓ Tous les collégiens des établissements publics et privés de la Somme
- ✓ Les élèves de 4e et 3e scolarisés dans les Maisons familiales et rurales (MFR)
- ✓ Les enfants de 10 à 15 ans scolarisés en Instituts médico-éducatifs (IME) et Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) de la Somme
- ✓ Les élèves domiciliés dans la Somme et scolarisés ou accueillis hors département dans les mêmes conditions

Ce chéquier est composé de 16 chèques de 5 € :

- ✓ **30 €** pour financer les frais d'inscription à une activité sportive pratiquée dans la Somme (licences sportives, cotisations, adhésions, stages) ou des droits d'entrée en salles de sport, piscines, bases nautiques, et toute structure proposant une activité sportive à titre onéreux
- ✓ **25 €** pour financer l'achat de livres et disques CD ou vinyles dans les librairies, maisons de la presse et disquaires du département (hors e-commerce)

✓ **25 €** pour financer les frais d'inscription à une activité culturelle ou artistique ou des entrées dans les établissements culturels de la Somme : cinémas, théâtres, musées, salles de spectacles, toute structure proposant une activité culturelle et artistique à titre onéreux ainsi que les sites du Département (Parc naturel et archéologique de Samara, Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, Centre culturel départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier, Historial de la Grande Guerre…)

Cette aide directe pour aider les familles vise également à soutenir l'économie. Au cours de l'année scolaire 2023-2024, plus de 222 000 chèques ont été utilisés. Plus d'un million d'euros ont ainsi été injectés dans l'économie locale.

Le Département attribue également, comme chaque année, une **allocation départementale de scolarité (ADS)** aux élèves bénéficiaires de la bourse nationale des collèges résidant dans la Somme et qui en font la demande. En 2023-2024, cette allocation a concerné plus de 7 000 bénéficiaires dans le département.

Le prix du repas dans les restaurants scolaires des collèges reste inchangé en cette rentrée. Il est de 3,10 € depuis 2015. Les bénéficiaires de l'allocation départementale de scolarité (boursiers) disposent d'un tarif minoré à 2,70 €.

Pour aider les élèves de 6e bénéficiaires de la bourse nationale des collèges, **le Département attribue des aides à l'achat d'un équipement informatique**.

En 2023-2024, 330 demandes de subvention ont été traitées et 358 ordinateurs ont été remis aux familles les plus en difficulté.

Lutter toujours plus contre le harcèlement et les discriminations

Le Conseil départemental soutient des projets pédagogiques des établissements. **Cette année, les ateliers d'éducation au développement durable, de lutte contre le harcèlement scolaire et les discriminations, ainsi que ceux favorisant le sport, la santé et le bien-être du collégien sont reconduits.**

Une campagne d'affichage sur le harcèlement scolaire, portée par le Département, est déployée une nouvelle fois dans l'ensemble des établissements.

L'atelier *Cap Monde en Somme*, l'aide à l'organisation de voyages scolaires à Paris (dispositif « *de la Somme à la Seine* ») ainsi que le financement d'échanges et de séjours internationaux (dispositif « *Phileas Fogg* ») seront renouvelés. Le Budget participatif sera quant à lui de retour dans quelques semaines.

Stéphane HAUSSOULIER
Président du Conseil départemental de la Somme

« C'est la fin des vacances pour nos 27 000 collégiens qui font leur rentrée. Tout au long de l'année, le Département les accompagne afin de leur offrir les meilleures chances de réussite. Les années d'apprentissage au collège sont déterminantes pour leur construction personnelle et donc pour leur avenir. Avec Virginie Caron-Decroix, Vice-présidente en charge de la jeunesse, des collèges et de la réussite éducative, Hubert de Jenlis, Vice-président en charge des bâtiments départementaux et Emmanuel Noiret, Vice-président en charge du développement agricole, de l'alimentation et de la ruralité, nous sommes mobilisés pour réaliser les investissements nécessaires dans les établissements, aider directement les familles samariennes dans leur pouvoir d'achat et offrir aux collégiens la possibilité de manger bien et sain. Bonne rentrée à toutes et tous ! »

Des supports pédagogiques offerts aux collégiens par Département

Le Conseil départemental édite et diffuse à l'ensemble des collégiens les carnets de liaison personnalisés par établissement. Ils permettent d'assurer un lien essentiel et direct entre les établissements, les parents d'élèves et ces derniers. **L'espace numérique de travail** (ENT), géré par Somme Numérique, vient en complément de cet outil pratique.

Cette année encore, **le Département édite à nouveau, avec le concours de l'Académie d'Amiens, le livret pédagogique *La Somme dans la Première Guerre mondiale***. Offert à tous les élèves de 3e de la Somme, il est un complément à leur programme d'Histoire-Géographie et apporte un éclairage sur la dimension locale du conflit.

Les élèves de 3e reçoivent également le le 5e tome de la **bande dessinée *Hagard, enquêteur de l'Histoire***. Album spécialement conçu pour les collégiens du département, cet ouvrage édité par les Éditions de la Gouttière et l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) Somme Patrimoine, a pour objectif de faire de la BD un outil pédagogique efficace grâce à un contenu ciblé et un travail artistique dynamique et attractif.

Afin de valoriser l'implication des équipes de restauration au quotidien dans le développement des circuits courts, le Département a tenu à remettre à chaque élève **un livre de recettes, à partir des propositions des chefs de cuisine des collèges**. Il rend compte de l'investissement du Département dans sa démarche "locavore" et d'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux, frais et de saison.

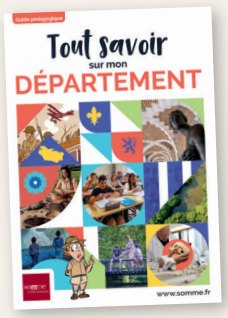

Enfin, les collégiens sont dotés du guide « *Tout savoir sur mon Département* ». Ce livret pédagogique et ludique présente les compétences du Département, le travail des élus de l'Assemblée départementale ainsi que les nombreuses actions menées par la collectivité à destination des collégiens. Le document se veut également ludique pour présenter l'histoire du département de la Somme, berceau de la Préhistoire, présenter les sites culturels, naturels et touristiques du Département, et pour accompagner les jeunes samariens dans leur parcours de jeune citoyen.

Imp : reprographie CD80

CONTACT PRESSE : **Éloïse DEVRED - 03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - presse@somme.fr**

PRINCIPAUX TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE RÉNOVATION RÉALISÉS AU COURS DE L'ÉTÉ 2024 DANS LES COLLÈGES DE LA SOMME

Collèges		Travaux réalisés	Montant
Acheux-en-Amiénois	Collège Edmée Jarlaud	• Remplacement de la chaufferie fioul par une pompe à chaleur et appoint de secours par une chaudière à gaz	318 000 €
Ailly-sur-Noye	Collège W et H Classen	• Remplacement de la ligne de self	54 000 €
Albert	Collège Jean Moulin	• Remplacement des menuiseries extérieures	400 000 €
Bernaville	Collège du Bois l'Eau	• Remplacement de la chaufferie fioul par une pompe à chaleur et appoint de secours par une chaudière à gaz • Isolation intérieure avec doublage acoustique • Remplacement des radiateurs	527 686 €
Chaulnes	Collège Aristide Briand	• Désamiantage et rénovation des sols • Remplacement du tableau électrique • Remplacement des radiateurs	731 187 €
Conty	Collège Jules Ferry	• Création d'un abri deux roues	21 870 €
Corbie	Collège E. Lefebvre	• Végétalisation partielle de la cour	30 520 €
Doullens	Collège Jean Rostand	• Sécurisation de la berge côté collège	58 680 €
Flixecourt	Cité scolaire Alfred Manessier	• Création et rénovation d'une salle inclusive et de deux salles éducatives	17 760 €
Gamaches	Collège Louis Jouvet	• Création et rénovation d'une salle inclusive et d'une salle éducative • Câblage Wifi	9 290 €
Ham	Collège Victor Hugo	• Création et rénovation d'une salle inclusive et d'une salle éducative	9 110 €
Montdidier	Collège Antoine Augustin Parmentier	• Rénovation des salles de sciences • Climatisation du local serveur	169 727 €
Moreuil	Collège Jean Moulin	• Remplacement du lave-vaisselle	60 000 €
Nesle	Collège Louis Pasteur	• Rénovation de la préparation froide • Travaux de voirie pour le chemin d'accès PMR	41 712 €
Péronne	Collège Béranger	• Rénovation de la préparation froide • Remplacement d'un ascenseur • Remplacement du portail d'accès pompiers	85 055 €
Roisel	Collège G. Boucourt	• Rénovation de la préparation froide	11 847 €
Rosières-en-Santerre	Collège Jules Verne	• Réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur sur un bâtiment	83 839 €
Roye	Collège Louise Michel	• Rénovation de la préparation froide	88 396 €
Villers-Bocage	Collège les Coudriers	• Remplacement de 96 radiateurs • Rénovation de la salle de restauration • Création et rénovation d'une salle inclusive et d'une salle éducative	22 480 €
		Montant total des opérations	**2 741 159 €**

TRAVAUX DE SÉCURISATION
DANS LES COLLÈGES DE LA SOMME EN 2024

Collèges		Travaux réalisés	Montant
Abbeville	Collège de Ponthieu	• SAS de sécurité avant portail d'entrée	40 000 €
	Collège Millevoye	• Pose d'un système d'alerte PPMS	84 000 €
		• Pose d'une grille de défense bât. administration	11 100 €
Ailly-sur-Noye	Collège W et H Classen	• Pose d'un système d'alerte PPMS	55 650 €
Airaines	Collège G.M. Scellier	• Pose portail coulissant accès livraison	20 000 €
Amiens	Collège A. Rimbaud	• Pose d'un système d'alerte PPMS	53 000 €
	Collège Edouard Lucas	• Pose portail fournisseur avec visiophone	8 500 €
	Collège J.M. Laurent	• Motorisation du portail pompiers + caméra • Pose d'un système d'alerte PPMS	76 850 €
Bray-sur-Somme	Collège Saint-Exupéry	• Remplacement de portail et portillon	12 100 €
Chaulnes	Collège Aristide Briand	• Pose d'un système d'alerte PPMS	45 000 €
Domart-en-Ponthieu	Collège du Val de Nièvre	• Pose d'un système d'alerte PPMS	46 500 €
Doullens	Collège Jean Rostand	• Gymnase : pose d'alarme intrusion + caméra	21 000 €
Ham	Collège Victor Hugo	• Sécurisation des griles d'accès (entrée élèves)	25 000 €
Longpré-les-Corps-Saints	Collège des Cygnes	• Remplacement du portillon par un portail	4 000 €
Montdidier	Collège A. Auguste Parmentier	• Remplacement du portail accès livraison	37 400 €
Moreuil	Collège Jean Moulin	• Pose d'une cloture et portillons	34 500 €
		• Pose d'un système d'alerte PPMS	33 700 €
Nouvion	Collège J. Prévert	• Pose d'un système d'alerte PPMS	38 000 €
Oisemont	Collège Ch. Bignon	• Pose d'un système d'alerte PPMS	36 000 €
Péronne	Collège Béranger	• Pose d'un portail double	4 000€
Rivery	Collège Jules Verne	• Pose d'une caméra sur le parking	8 000€
Roye	Collège Louise Michel	• Pose d'un système d'alerte PPMS	65 000€
Villers-Bocage	Collège les Coudriers	• Pose d'un système d'alerte PPMS	39 000€
Villers-Bretonneux	Collège Jacques Brel	• Pose d'un système d'alerte PPMS	37 200€
		Montant total des opérations	**835 500 €**

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

le Département BOUGE avec ses collégiens !